



INTERFACE

**Maison de la Mémoire de
Mons**



Trimestriel - Numéro 109 - Janvier 2015

	Pages
Editorial	1
Cotisations et abonnements	2
Activités	
Juste là - photographies, son, textile	4
La nuit du conte	6
«Je vous parle d'un temps ... » - Atelier d'écriture (Astrid Decroly)	7
A la découverte du Carmel de Mons - visite guidée exceptionnelle	8
«Ecrire l'intime et l'autre ... » - Atelier d'écriture (Astrid Decroly)	9
8e biennale d'art différencié - AFRaHM	10
L'ancien lit de la Trouille - visite guidée	11
Le petit patrimoine montois - un sixième 4 de chiffre (André Faehrès)	12
Les Carmélites à Mons (Jean Schils)	18

E-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com

Site Internet : <http://www.mmemoire.be>

Compte banque : BE62 7765 9814 6961

Editeur responsable

Pierre Moiny, rue du Grand Trait, 173

7080 - LA BOUVERIE

Editorial

Chers amis de la Maison de la Mémoire,

Au moment de franchir le cap d'une nouvelle année, je voudrais vous souhaiter, au nom du Groupe Porteur de la Maison de la Mémoire, une heureuse année 2015 et vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre association.

Vous savez que les prochains mois seront polarisés par le bouillonnement de « Mons 2015, capitale européenne de la culture ». A cette occasion, l'UCL-Mons a souhaité réserver le cloître à ses propres manifestations ou à celles qu'elle désirait accueillir aux Ateliers des FUCaM. Notre seule exposition sera donc celle de janvier : Juste là.

Malgré tout, nous avons voulu mettre sur pied un programme substantiel, axé sur les conférences, visites guidées et ateliers d'écriture, sans oublier notre participation au projet associatif Grand Huit, (territoire 8), géré et financé par la Fondation Mons 2015.

Nous attirons aussi votre attention sur une occasion exceptionnelle : la visite du Carmel avant sa transformation en habitat collectif.

Comme d'habitude, vous trouverez en annexe notre dépliant-programme pour 2015. Nous vous en souhaitons bonne lecture, en vous demandant de ne pas oublier de nous offrir le renouvellement de votre cotisation, indispensable à notre survie. Déjà un grand merci.

Jean SCHILS

Cotisations et abonnements

Votre cotisation est notre seule source fixe de revenus. Participez à notre action, aidez-nous !

Deux formules:

- A. Vous voulez être tenu au courant de nos activités, vous sympathisez à nos actions et vous voulez recevoir *Interface* quatre fois par an

l'abonnement s'élève à 12 €

- B. Vous voulez participer plus activement à nos activités en assistant à nos réunions lorsque les sujets vous intéressent, vous voulez être convoqués aux assemblées générales annuelles et prendre part aux votes, vous êtes abonné à *Interface* en nous aidant financièrement, vous recevez notre livraison annuelle des *Cahiers de la Maison de la Mémoire*

une cotisation de 25 € MINIMUM fera de vous un membre de la Maison de la Mémoire.

**Votre cotisation est à verser au compte
BE62 7765 9814 6961
de la Maison de la Mémoire de Mons**

Notre assemblée générale se tiendra au début du mois de mars.

Si vous voulez y participer en tant que membre, **il faut impérativement que votre cotisation de 25 € minimum nous parvienne avant fin janvier.**

Afin de faciliter l'enregistrement de votre cotisation, nous vous prions de bien vouloir utiliser le bulletin de versement ci-joint et d'inscrire en communication le numéro qui se trouve sur l'étiquette adresse à proximité de votre nom.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à

**Pierre MOINY, rue du Grand Trait, 173
7080 - LA BOUVERIE 065/666914
e-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com
Site Internet : <http://www.mmemoire.be>**

**Le site de la Maison de la Mémoire de Mons a été renouvelé
Venez le visiter**

<http://www.mmemoire.be>

Vous y trouverez l'histoire de notre association, des informations pratiques et tous les renseignements sur nos activités



Si vous souhaitez recevoir notre bulletin de liaison en format papier pour cette année 2015, veuillez nous en informer en nous contactant à l'adresse suivante :

maisondelamemoire.mons@gmail.com

Activités

Juste là *Photographies - son - textile*

CYCLE PALETTES



Valérie Callewaert – Anne-Sophie Costenoble – Gérard Gobert - Katia Martroye

Il y a
Des dentelles et des cheveux
Des confidences et des murmures
Des oiseaux de passage
Des chemins qui serpentent
Des chrysalides et des envols
Des regards
Des ombres et des tremblements
Des demi-teintes et des silences
Des rencontres, des liens, des solitudes
Juste là
Sur le fil de la vie

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart



Du 5 au 23 janvier 2015

En semaine de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

Les samedis et dimanches 10-11 et 17-18 janvier de 14 à 18 h

Les installations sonores et textiles présentées dans la Chapelle ne sont accessibles que les WE

CONTACT : Jocelyne Dehant 065 / 31 65 83 ou Gérard Gobert 0476 / 47 45 96

Activités

CYCLE PAROLES



La nuit du conte

C'est en 1996 que nous est venue l'idée d'organiser la Nuit du Conte, à l'époque où nous étions encore au couvent des Capucins. Plusieurs jeunes étaient venus renforcer le Groupe Porteur et souhaitaient créer des activités originales.

Mais quel rapport avec la mémoire, direz-vous ? D'abord les contes font partie de la mémoire collective ; ils ont même bercé notre enfance. Ensuite la Nuit du Conte ne se déroule pas n'importe où mais dans un espace patrimonial. L'idée



de faire dormir les enfants sur place ne relève pas de la commodité mais d'un objectif : offrir aux enfants la perception sensorielle d'un bâtiment patrimonial en y logeant, ne fut-ce qu'une nuit, expérience très différente d'une simple visite.

Voilà pourquoi, chaque année, nous invitons les enfants de 5e-6e primaires à participer à une nouvelle nuit du conte, en amenant matelas, sac de couchage et pyjama le vendredi à 20 h pour repartir le lendemain à 9 h après un solide petit déjeuner. Attention ! Il faut s'inscrire à l'avance pour y participer et les places sont limitées.

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Du vendredi 30 janvier à 20 h
au samedi 31 janvier à 9 h
P.A.F. : 15 euros

Réservation obligatoire : Paul Dacosse 065 / 33 87 77

Activités

CYCLE PAROLES



« Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ... »

Atelier d'écriture pour les plus de 60 ans, animé par Astrid Decroly

L'écriture est peut-être bien le seul moyen de redonner corps et âme à ce qui n'est plus, de remettre en chair l'être que nous étions, de redonner forme. En ce sens, les mots sont des ponts, ils permettent d'aller d'une rive à l'autre, d'un soi extérieur à un moi intérieur, d'un soi présent à un moi passé. C'est justement à la rencontre de votre « moi passé » que je vous convie. A partir de « chemins d'écriture » axés sur le travail de la mémoire, je vous propose de faire émerger des souvenirs liés à votre jeunesse, à votre temps passé. Les textes écrits seront alors lus et commentés, pour le plaisir du souvenir. Réservé aux plus de 60 ans, cet atelier a pour objectif premier de faire revivre une époque, de créer une carte postale du « temps passé », par le biais de l'écrit.

A partir de 60 ans.

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart



Le samedi 7 février de 14 à 17 h
P.A.F. : 5 euros
RESERVATION et CONTACT :
Didier Georges 0498 / 53 69 40

Activités

CYCLE PERIPLES 

OCCASION EXCEPTIONNELLE

A la découverte du Carmel de Mons - visite guidée

Comme la plupart des communautés religieuses, le Carmel de Mons, qui comptait pourtant encore une douzaine de Carmélites, a récemment fermé ses portes. Il vient d'être racheté par une vingtaine de personnes en vue de devenir un habitat groupé. Le bâtiment s'apprête donc à être transformé pour répondre aux besoins des nouveaux propriétaires.

Hermétiquement fermé à tout visiteur, le Carmel n'a jamais été connu que des moniales qui l'habitaient. A notre demande, les nouveaux propriétaires ont accepté de nous laisser visiter ce couvent avant les transformations. C'est donc une occasion unique qui s'offre à vous. Mais attention, les inscriptions sont limitées à quarante personnes !

La visite commencera par une introduction sur les Carmélites. Elle se poursuivra par la visite des lieux. Les visiteurs pourront voir un montage audio-visuel réalisé conjointement par la Maison de la Mémoire et les propriétaires. Ceux-ci expliqueront ensuite leur projet d'habitat groupé. L'après-midi se terminera par le verre de l'amitié.



Le samedi 28 février à 14 h

P.A.F. : 10 euros

RESERVATION OBLIGATOIRE : Jean Schils 065 / 35 26 97

ou Pierre Moiny 065 / 66 69 14

**Rendez-vous devant l'église du Sacré-Coeur
(rue du Pourcelet) à 14 h 00**

Maison de la Mémoire

Ateliers des FUCaM

rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS

Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Activités

CYCLE PAROLES



Ecrire l'intime et l'autre « Quant à soi » Atelier d'écriture pour tous, animé par Astrid Decroly

Racontez-vous, en vrai ou pour du faux ! Journal intime, confessions, poèmes, carnet de notes... : les récits personnels – qu'ils soient le fruit d'un auteur réel ou fantasmé – peuvent prendre des formes diverses. C'est cette variété que je vous propose d'explorer. A partir de propositions (des « chemins d'écriture »), les participants seront amenés à expérimenter l'écriture de textes aux formes diverses et axés sur l'intime, le secret, le “non dicible”, les bonnes ou les mauvaises pensées. Après le temps d'écriture vient celui de la lecture, sans gêne et sans retenue, puisque le postulat de départ est de considérer que tout ce qui est écrit est de l'ordre de l'invention : on peut donc mentir sans relâche au cours de cet atelier et s'inventer un autre « moi », personne ne pourra démêler le vrai du faux !



Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Le samedi 7 mars de 14 à 17 h
P.A.F. : 5 euros
RESERVATION et CONTACT :
Didier Georges 0498 / 53 69 40

Activités

CYCLE PALETTES



8e biennale d'art différencié - Exposition de l' AFrAHM



La 8e biennale d'art différencié permet de mettre à l'honneur les personnes handicapées mentales en exposant leurs œuvres qui montrent ce qu'elles ont au fond d'elles-mêmes et qu'elles ne peuvent pas toujours exprimer avec des mots. Organisée par l'AFrAHM Mons – Borinage, elle permet au public d'approcher la Personne Handicapée Mentale par ses œuvres qui sont d'une grande authenticité créative et d'une immense force expressive. Ce sont des œuvres pures, vraies. Cette exposition permet à ces artistes d'être valorisés et reconnus et à ceux qui les découvrent de s'enrichir d'émotions nouvelles.

Quatorze ateliers y exposent plus de 250 œuvres : peintures, dessins et autres sculptures.

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

Du 7 au 30 mars

Ouvert en semaine de 10 à 17 h

Vernissage le vendredi 6 mars à 19 h

ENTREE LIBRE

CONTACT : Annette Waroquier 065 / 87 23 35

INFO : <http://artenmoi.magix.net/public>

Activités



L'ancien lit de la Trouille - visite guidée

Tous les Montois ne le savent pas... mais la Trouille ne coule plus aujourd'hui dans le même lit qu'hier. Cette rivière au nom curieux (surtout quand on l'associe à sa « consoeur » la Haine !) a été détournée au 19e siècle.

Où passait donc la Trouille jadis, quand elle coulait encore dans l'intra muros ? La question est d'actualité puisque la semaine d'animation du Grand Huit – Territoire 8 (Mons 2015), annoncée pour la dernière semaine de juin 2015 se déroulera le long des anciennes rives de la Trouille. Alors autant savoir où il faudra diriger ses pas...



Tour du Val des Ecoliers

Pour vous y aider, nous vous proposons une visite guidée de ce parcours. Vous apprendrez où passait la Trouille mais aussi quel patrimoine a été construit sur ses berges et à quelle logique répondait l'urbanisme médiéval de ce quartier.

Il faut s'inscrire à l'avance pour participer à la visite, qui se fera sous la conduite de Gérard Bavay.

Le samedi 28 mars à 14 h

P.A.F. : 5 euros

RESERVATION OBLIGATOIRE :

Jean Schils 065 / 35 26 97

ou Gérard Bavay 0486 / 34 62 40

Rendez-vous Tour du Val des Ecoliers

(rue Masquelier) à 14 h

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

Le Petit Patrimoine Montois

Merci à Bernard Detry de m'avoir signalé ce sixième 4 de chiffre à Mons.

Je l'avais complètement perdu de vue bien que je l'aie photographié ainsi que tous les détails de la façade où il est représenté deux fois, le 5 mai 1991, il y a 23 ans.

Il se trouve au centre de l'arc d'encorbellement situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage de la travée extérieure gauche et droite du magnifique immeuble enseigné « AV BLAN LEVRIE » situé au numéro 35 de la Grand-Place.

Il est le même des deux côtés. Il est placé dans un écu contenant un anneau surmonté d'une croix latine dont la branche droite se termine par un 4 de chiffre inversé et couché sur sa droite. C'est une position très peu courante. Aux spécialistes du symbolisme d'en trouver l'explication.

Accolé en dessous de l'écu, un bandeau reprend la date de construction de l'immeuble : 1530.

Sur les pages ci-contre, vous découvrirez la très belle décoration des quatre tympan inférieurs de la façade.



Il y a un sixième 4 de chiffre à Mons



C'est au centre du tympan inférieur de la première travée qu'est placé l'écu comportant le 4 de chiffre. Dans l'écoinçon à droite vous découvrez un cercle dans lequel est représentée une première colonne d'Hercule barrée d'un listel renfermant la devise adoptée par l'empereur Charles Quint : Plus Oultre « PLV' OVLT RE ».

Le Petit Patrimoine Montois



Le centre des deux tympanaux centraux est occupé par l'enseigne de la maison de la famille Malapert « Au blanc lévrier ». Elle est constituée de deux lévriers affrontés. A gauche le lévrier est assis et à droite il est debout. En dessous des tympanaux, le nom de l'enseigne « AV BLAN LEVRIE » est gravée dans la pierre des deux linteaux.

AV BLAN LEVRIE



L'écoinçon séparant les tympans est occupé par un cercle contenant un écu aux armes de Charles Quint entouré du collier de la Toison d'or et timbré de la couronne impériale.

Le 4 de chiffre



Dans l'écoinçon entre la troisième et la quatrième travée se trouve la deuxième colonne d'Hercule. Elle est identique à la première. Mais la devise est en partie effacée. Au centre du tympan le 4 de chiffre est identique au premier.

Une des deux colonnes d'Hercule



La photo ci-dessus détaille la représentation de la première colonne d'Hercule sculptée sur le premier écoinçon.
Je vous souhaite une bonne découverte de ce petit patrimoine montois souvent méconnu.

André Faehrès

Les Carmélites à Mons

En vue de la visite du Carmel de Mons le 28 février prochain, nous vous proposons un petit historique des Carmélites à Mons. Nous ne parlerons pas ici de ce qui les caractérise car ce point fera l'objet d'un exposé introductif avant la visite guidée.



Dans le sillage des Carmes, fondés en 1209, l'Ordre des Carmélites est institué en 1452 par décision pontificale de Nicolas V. Cet Ordre sera réformé au 16^e siècle par la célèbre sainte espagnole Thérèse d'Avila (1515-1582).

En 1607, arrive à Mons Anne de Lobera (Mère Anne de Jésus), qui fut coadjutrice de Thérèse d'Avila. Elle arrive, à la demande de la Baronne de Roisin, avec six religieuses, pour fonder un Carmel dans notre cité. L'archevêque de Cambrai et le Conseil de la Ville ont accordé leur autorisation.

Les Carmélites s'installent tant bien que mal (et avec quelques péripéties !) dans l'**hôtel** (de la Baronne) **de Roisin**, qui jouxte le couvent des Sœurs Grises. Le Carmel est fondé officiellement en 1608.

Dès le début, arrivent de nombreuses postulantes souhaitant faire leur noviciat. Il faut donc trouver une autre implantation. En 1616, les Carmélites achètent l'**hôtel** (du comte) **de Fresnay**, situé à l'emplacement de l'actuel Square Roosevelt, à la rue « des Dames Oiseuses » (devinez donc de qui il s'agissait !).

C'est à cette époque qu'arrivent à Mons les Carmes Déchaussés, sous l'autorité desquels les Carmélites vont se placer. Le dynamisme des Carmélites de Mons se traduit par le fait qu'elles participent, par l'envoi de moniales, à la fondation de nombreux Carmels entre 1612 et 1625 : Cracovie, Anvers, Tournai, Malines, Valenciennes, Nancy, Morlaix (qui déménage ensuite à Lille), Gand, Douai...

Les religieuses décident en 1632 de construire un vrai monastère au **Pré Mouton** (du nom de Jean Mouton), entre la rue des Arquebusiers et la rue du Marché aux Bêtes. On y construira plus tard la caserne de cavalerie. La vie s'y déroule paisiblement jusqu'aux guerres de Louis XIV.

Lors du siège de 1691, les **Carmes**, installés dans l'ancien hôtel des seigneurs d'Havré (actuel Carré des Arts), se réfugient



les Carmélites pour échapper aux boulets français tirés depuis le Mont Panisel. Mieux encore : le Magistrat et le Conseil de la Ville tiennent leurs séances dans le chœur de l'église des Carmélites. Et c'est là qu'est décidée la capitulation ! Devenus maîtres de la ville, les Français exproprient une partie des jardins (très importants dans les carmels) pour y construire des casernes.

Les épreuves sont loin d'être terminées : au cours des guerres suivantes, notamment en 1701 et en 1746, les Carmélites devront fuir plus d'une fois leur couvent, sous le feu des canons tirant depuis le quartier St-Lazare (clin d'œil de l'Histoire !), pour se réfugier tantôt chez les **Visitandines** (place du Parc), tantôt chez les **Clarisses** (rue des Sars). Fort abîmé, le couvent demandera à Louis XIV et obtiendra de lui des fonds pour les travaux de restauration. Entretemps, une nouvelle chapelle avait été érigée (1707-1711).

Le Carmel de Mons avait reçu en 1739 la visite de l'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas autrichiens. Elle bénéficie désormais de la protection et des visites d'Anne-Charlotte de Lorraine, frère de Charles de Lorraine, le nouveau gouverneur.

Mais voici qu'arrive le règne de l'empereur d'Autriche Joseph II, le « roi sacristain ». (Rappelons que nous sommes autrichiens de 1715 à 1794.) Despote « éclairé », il trouve les contemplatives inutiles et commence par leur imposer la confection de chemises pour les soldats, curieuse activité pour des religieuses..., avant de supprimer purement et simplement en 1783 tous les couvents non voués aux



soins des malades ou à l'éducation. Auparavant, il a fait procéder à l'inventaire de leurs biens. Le 14 juin 1783, les moniales quittent leur couvent après avoir salué les tombes de leurs consœurs. Les biens sont mis sous séquestre. Après deux jours passés au couvent des **Capucines**, elles se réfugient au Carmel de Douai (qu'elles avaient contribué à fonder) grâce à l'entremise de la sœur de Louis XIV, devenue Carmélite.



Sur ces entrefaites éclate la révolution française. La suppression est décrétée en France en 1792. Les moniales sont bien forcées de se séparer. Au bout de quelques mois, quatre d'entre elles décident de rentrer à Mons. Elles sont accueillies cette fois par les **Bénédictines**, dont le couvent est situé près du béguinage (à l'emplacement de l'ancienne usine à gaz). Elles seront ensuite rejointes par d'autres.





Après l'annexion de nos régions par la France, les Bénédictines sont littéralement rançonnées par l'occupant français. Ce sont alors les Carmélites qui, en faisant la quête à travers la ville, font bouillir la marmite. On remarquera l'entraide que les congrégations féminines se sont apportées mutuellement au cours des siècles.

Supprimées et expulsées à leur tour en 1796, les Bénédictines se retrouvent à la rue, tout comme les Carmélites qu'elles abritaient. Ces dernières sont invitées par Mme Desenfans, qui tenait une auberge au 133 de la rue d'Havré, à s'installer à cet endroit pourtant exigu. Seules 7 moniales sur 10 pourront s'y installer.

Le grenier de l'auberge leur sert de chœur. Y officie un Carme réfractaire (=qui a refusé de prêter serment).

En 1800, après un détour de courte durée à la rue des Chartriers, nos religieuses aboutissent dans **l'hôtel** (du comte) **de Tiennes** de Lombise, qui se trouve à la rue « des Ursulines », devenue rue Claude de Bettignies. D'autres moniales peuvent alors rentrer. En 1837, cette résidence sera érigée canoniquement en monastère par fermeture de la clôture.

La communauté s'agrandit grâce à l'arrivée de Carmélites en provenance du diocèse de Cambrai, suite à un différend avec l'archevêque, qui voulait assouplir la règle. Bientôt un nouveau couvent est construit à côté de l'hôtel de Tiennes, entre

la rue de Bettignies et le boulevard. Des moniales montoises participent à nouveau à la création de nouveaux Carmels, notamment à Charleroi (transféré ensuite à Mont-sur-Marchiennes puis devenu Musée de la Photographie).

La loi de 1901 en France amène beaucoup de Carmélites en Belgique. Celles de Mons accueillent celles de Castres. Et puis arrive la 1ère guerre mondiale. Comme celui des Capucins, le couvent des Carmélites est en partie transformé en prison d'Etat. Une cellule reste une cellule !

Dernier déménagement : le 2 février 1936, les Carmélites de Mons quittent leur couvent, qui sera partiellement détruit à la 2e guerre mondiale, pour s'installer au **quartier St-Lazare**, où elles ont racheté la propriété des Visitandines. C'est leur 5e et dernière implantation. Elles y resteront 78 ans.

Elles y accueilleront pour 8 mois en 1940 les Clarisses, dont le couvent a été incendié. Plus tard, en 2002, elles accueilleront leurs consœurs de Soignies, après la fermeture du Carmel sonégien. Entretemps, en 1953, leur église trop vaste sera transformée en église paroissiale.

En 2014 le Carmel de Mons est vendu à un groupe de personnes désireuses d'y installer un habitat groupé. Les Carmélites se dispersent entre divers Carmels de Wallonie encore en activité. Pour Mons, c'est une communauté religieuse de plus qui ferme ses portes, après 306 années de présence discrète mais rayonnante.

Jean Schils